

Dossier n° : 26268742
Démarche : Réglementation relative aux Espèces Protégées
Organisme : DREAL
Déposé le : 09 septembre 25 09:02

Identité du demandeur

Informations FranceConnect : Le dossier a été déposé par le compte de Guy TENDERO, authentifié par FranceConnect le 03 octobre 2025.
Email :
Civilité :
Nom : TENDERO
Prénom : Guy

Formulaire

La réglementation relative aux espèces protégées

Ce formulaire vous permet de prendre contact avec les services de l'état, dès la conception amont de votre projet, pour toutes questions relatives aux espèces protégées.

Il permet également :

- de prendre connaissance des éléments indispensables permettant de statuer sur la nécessité de déposer un dossier de demande de dérogation à la réglementation espèces protégées,
- d'échanger avec le service instructeur en charge de la réglementation espèces protégées
- et, le cas échéant, de déposer votre dossier auprès des services

instructeurs. Ce formulaire remplace les cerfas concernés.

Références réglementaires

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

Nom du projet

Demande de dérogation de prélèvement des espèces protégées

Dans quel département se localise majoritairement votre projet ?

64 – Pyrénées-Atlantiques

Activité principale

Infrastructures aéroportuaires

Avez-vous réalisé un état des lieux écologique complet ?

Oui

Des spécimens ou habitats d'espèces protégées sont-ils présents dans l'aire d'influence de votre projet ?

Oui

Après mises en oeuvre de mesures d'évitement et de réduction, un risque suffisamment caractérisé pour les espèces protégées demeure-t-il ?

Oui

Une demande de dérogation à la réglementation espèce protégées est nécessaire pour la réalisation de votre projet. Merci de bien vouloir poursuivre le remplissage du formulaire.

1. Porteur de projet

Le demandeur est...

une personne morale

Numéro de SIRET

SIRET : 25640163900040

SIRET du siège social : 25640163900040

Dénomination : SYNDICAT MIXTE "AEROPORT DE BIARRITZ -PAYS BASQUE"

Forme juridique : Syndicat mixte ouvert

Libellé NAF : Services auxiliaires des transports aériens

Code NAF : 52.23Z

Date de création : 1 février 1973

État administratif : en activité

Effectif (ISPF) : 20 à 49 salariés

Code effectif : 12

Adresse : SYNDICAT MIXTE "AEROPORT DE BIARRITZ -PAYS BASQUE"

7 ESPLANADE DE L' EUROPE

64600
ANGLET
FRANCE

Adresse

7 Esplanade de l' Europe 64600 Anglet

Code INSEE :

64024

Code Postal :

64600

Département :

64 – Pyrénées-Atlantiques

Nom du représentant

TENDERO

Prénom du représentant

GUY

Qualité du représentant

RÉFÉRENT RISQUE ANIMALIER

2. Description du projet

Description synthétique du projet

Lutter contre le risque d'ingestion d'oiseaux dans les réacteurs d'aéronefs afin d'assurer la sécurité des passagers à bords de celui-ci.

Créneau horaire de mise en activité du service équivalent à la journée aéronautique qui est de 30mn avant le lever du soleil jusqu'à 30mn après le coucher du soleil.

Le projet se situe au niveau...

d'une ou plusieurs communes

Nom de la commune

Anglet (64600)

Code Postal :

64600

Département :

64 – Pyrénées-Atlantiques

Nom de la commune

Biarritz (64200)

Code Postal :

64200

Département :

64 – Pyrénées-Atlantiques

3. Espèces concernées par la dérogation

Héron cendré	Ardea cinerea
Buse variable	Buteo buteo
Mouette rieuse	Chroicocephalus ridibundus
Goéland argenté	Larus argentatus
Faucon crécerelle	Falco tinnunculus
Milan noir	Milvus migrans

4. Justifications de la demande de dérogation**Synthèse des éléments démontrant qu'il n'existe aucune alternative au projet**

Les agents du service de prévention du risque animalier après avoir utilisé tous les moyens à leur disposition,

- Effaroucheur sonore
- Fusées crépitantes / détonantes
- Fusil laser

n'ont pas le choix d'effectuer un prélèvement

Motif de la dérogation

Dans l'intérêt de la sécurité aérienne

Synthèse des éléments justifiant le motif de la dérogation

La proximité de l'aéroport avec le milieu marin nous amène par mauvais temps un nombre non canalisable de mouettes et autres espèces aviaires. Ces conditions rendent les opérations de non attractivité de l'aéroport compliquées et non maîtrisables.

5. Détails du projet**6. Période de l'opération****Date de début d'intervention**

01 décembre 2025

Date de fin d'intervention

30 novembre 2030

Date de mise en service

Non communiqué

Durée de la dérogation : 5